



# DOSSIER DE PARTENARIAT

LES STERNES DE PLOUBAZ' - Club de Badminton



# **PARTICIPEZ À L'AVENTURE DES STERNES DE PLOUBAZ**

**Devenir partenaire des Sternes de Ploubaz, c'est rejoindre une aventure tant humaine que sportive qui a réussi à grandir grâce à ses convictions, ses bénévoles et son esprit compétitif, familial et convivial.**

# SOMMAIRE



## 1. Le club

Mot du président / Valeurs & Engagements  
Présentation du club  
Chiffres et histoire  
Résultats et Événements organisés

## 2. Les équipes

## 3. Nos supports et visibilité (ce que l'on peut offrir)

Textiles  
Supports signalétique & Presse  
Site Internet & Réseaux sociaux

## 4. Nos offres

## 5. Vos avantages

## 6. Le sponsoring & mécénat sportif



# LE CLUB

## MOT DU PRÉSIDENT

“Fondé en 2014, les Sternes de Ploubaz se définissent avant tout comme un club **convivial et familial**, mettant en avant la compétition ( cinq montées en six ans) et le respect des valeurs du sport.

Notre engagement est constant dans la promotion et l'évolution de notre club de badminton. Notre force réside dans notre équipe d'éducateurs, de dirigeants et de bénévoles. Nous accordons une grande importance à la **formation** et à la **transmission**.“

Jean-Pierre LEC'HVIEN  
Président du club



## VALEURS & ENGAGEMENTS

FAMILIAL  
AMITIÉ  
PARTAGE

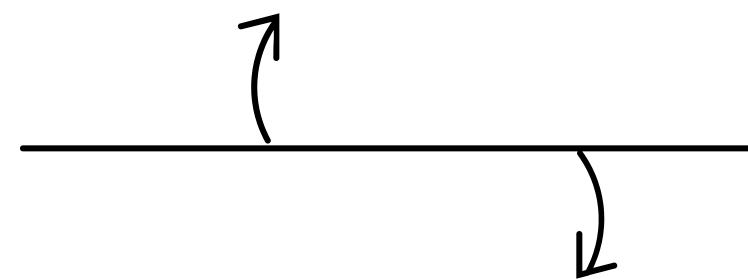
FORMATION (jeunes, arbitrage)  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ACCESSIBILITÉ & MIXITÉ

# LE CLUB

## PRÉSENTATION DU CLUB, CHIFFRES ET HISTOIRE

L'association Les Sternes de Ploubaz présidée par Jean-Pierre LEC'HVIEN, compte aujourd'hui une centaine de licenciés en compétition, ainsi qu'une section jeune très dynamique.

**Créé en 2007**  
sous l'égide de l'association  
« sports loisirs Ploubazlanec »



Plus haut niveau départemental atteint et constitution d'une deuxième équipe

**En 2014, Les Sternes de Ploubaz voient le jour**  
émancipation de Sports loisirs

Un recrutement judicieux et le rapatriement d'anciens joueur(e)s du club permet de créer un projet sportif commun.

**Aujourd'hui**

- ↳ **100** licenciés
- ↳ **5** équipes  
dont une en National et une en Régional

**Les Sternes de Ploubaz est un club qui dépasse le simple cadre du sport , c'est aussi le projet de bénévoles qui s'investissent, de la commune de Ploubazlanec et de nombreux partenaires qui nous soutiennent.**

# LE CLUB

## RÉSULTATS & ÉVÉNEMENTS

**2024/2025**

L'équipe 1 > Prénationale

L'équipe 2 > Régionale 3

L'équipe 3 > Départementale 2

L'équipe 4 > Départementale 3

L'équipe 5 > Départementale 4

**2025/2026**

Montée en Nationale 3

Montée en Régionale 2

Maintien en Départementale 2

Maintien en Départementale 3

Montée en Départementale 3

Présents sur les tournois dans le Grand-Ouest voir dans toute la France, AG, plusieurs événements interne, visite chez les partenaires

...

# LE CLUB

## ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

Plusieurs Événements sont organisés dans l'année



Journées de championnats à domicile  
tout niveau confondu

Plusieurs événements organisés  
mettant en avant le territoire

# LES ÉQUIPES QUI COMPOSENT LE CLUB

saison 2024-2025

Équipe 1 - Prénationale



Équipe 4 -  
Départementale



Équipe 2 - Régionale 3



Équipe 3 - Départementale



Équipe 5 -  
Départementale



# NOS SUPPORTS ET VISIBILITÉ

## TEXTILES

Maillot à domicile



Maillot extérieur



Veste club



Jogging club



# NOS SUPPORTS ET VISIBILITÉ

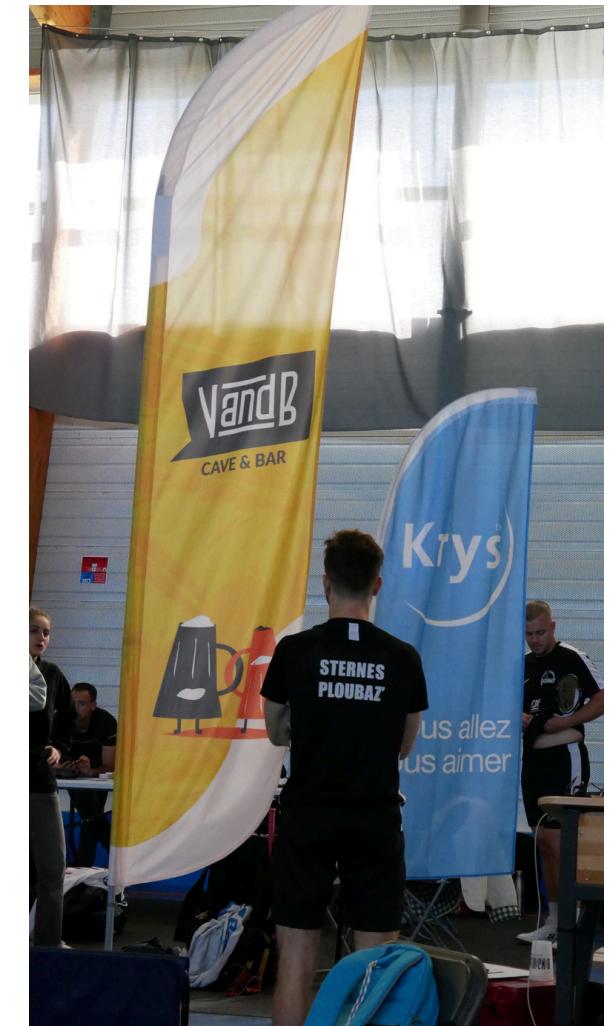
## PRESSE & AFFICHAGES



La presse d'Armor  
 Ouest France  
 Télégramme Local  
 Télégramme -  
 pages régionale  
 sport

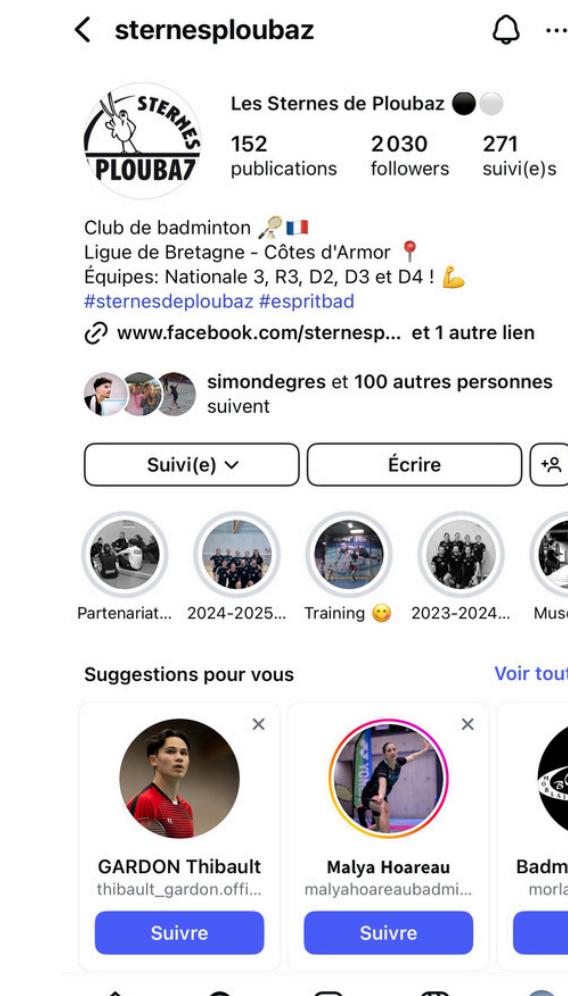


Bâches longs terrain, chaise  
 d'arbitre, bâche mur du fond,  
 oriflammes et kakémono,...



# NOS SUPPORTS ET VISIBILITÉ

## SITE INTERNET & RÉSEAUX SOCIAUX



Instagram  
+ de 2000 abonnés



Facebook



LinkedIn  
compte récent

# NOS OFFRES

## Textiles

### Revers Gagnant

Flocage manches - Petit	200€
Flocage Maillot Dos	400€
Flocage Maillot Devant	800€

## Signalétique & Stands

### Smash Gagnant

Présence sur l'ensemble de la signalétique lors des journées de championnat	500€
Oriflamme ou tout autre outil de communication lors de nos journées de championnat	500€
Terrains - Naming	500€
Bâche	600€
Organisation “stand” lors de deux rencontres à domicile	800€

## Réseaux Sociaux

### Coup Droit Gagnant

Facebook/Instagram/ LinkedIn	100€
Annonce des matchs et des résultats (rencontre présentée par ... / résultats présentés par... )	100€
Site Internet	50€
Affiche de matchs	
• Une seule rencontre	50€
• Toutes les rencontres	250€

# VOS AVANTAGES

- ✓ **Visibilité locale accrue** : une présence régulière dans la vie locale, se faire connaître davantage sur le territoire des Côtes-d'Armor mais aussi au niveau régional comme national.
- ✓ **Améliorer son image de marque** : grâce au soutien d'un club local et familiale, vous êtes perçus comme une entreprise engagée et solidaire.
- ✓ **Développer votre réseau** : permet d'avoir des relations avec d'autres entreprises, élus, commerçants...
- ✓ **Différenciation marketing** : à plus petite échelle, mais sur un marché concurrentiel, soutenir un club local est un levier différentiateur aujourd'hui.

# LE SPONSORING ET MÉCÉNAT SPORTIF

Le sponsoring désigne un soutien financier ou matériel apporté à un événement ou un individu par un partenaire annonceur en échange de différentes formes de visibilité. Outre les différentes formes de visibilité à vocations publicitaires, le contrat de sponsoring peut prévoir la participation de l'individu sponsorisé à différents événements de l'entreprise.

Le mécénat est aussi un soutien financier ou matériel apporté par une entreprise ou un particulier mais sans contrepartie aucune. Il s'agit donc d'un acte à titre gratuit. Tout comme le sponsoring, le mécénat offre des avantages fiscaux :

- Pour une **ENTREPRISE** : les versements, pris dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes, effectués par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, au profit d'organismes d'intérêt général ayant un caractère sportif, ouvrent **droit à une réduction d'impôt égale à 60% de leur montant**. (Article 238. bis du Code général des impôts).
- Pour un **PARTICULIER** : les sommes, prises dans la limite de 20% du revenu imposable, qui correspondent à des dons et versements effectués par les contribuables domiciliés en France, y compris l'abandon exprès de revenus ou produits, ouvrent **droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant**. (Article 200 du Code général des impôts).

1. **Mécénat financier** : Il s'agit d'un don, d'une somme d'argent (numéraire), qui peut être affecté à un projet en particulier. Le montant à déclarer est égal à la valeur du don.

2. **Mécénat en nature** : Il s'agit d'un don de marchandises inscrites en compte de stock, de biens inscrits sur le registre des immobilisations, de biens produits par l'entreprise ou de la mobilisation de technologies. Le montant à déclarer est égal à la valeur en stock, la valeur comptable ou au prix de revient. Attention ! si le matériel est totalement amorti, l'entreprise donatrice ne pourra prétendre utiliser ce don au titre des réductions d'impôts de l'article 238 bis, la valeur de ce bien étant comptablement et fiscalement nulle.

3. **Mécénat de compétences** : Il s'agit d'un don par la mise à disposition de salariés par l'entreprise, qui peut prendre deux formes, la réalisation d'une prestation de service ou le prêt de main d'œuvre. Le montant à déclarer est égal au prix de revient de la prestation ou au prix de revient des coûts salariaux, charges associées comprises.



## **Rejoignez l'aventure Sternes**

***Merci d'avance pour votre soutien !***

Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter :

**Jean-Pierre LEC'HVIEN (Président)**

06 82 58 83 38

**Benoit SCHLIEPER (Vice-président)**

06 65 30 63 51

**Élodie JACOB (Trésorière)**

06 71 52 29 89